

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

## Bilan de législature 2006-2009 du Conseil d'Etat

### « Un Canton, une vision »

## La réinvention de l'Etat est en cours

La chancellerie d'Etat communique :

Le bilan de législature 2006-2009 du Conseil d'Etat est le fruit d'une étape importante réforme initiée il y a trois ans. Une réforme dont le redressement des finances cantonales était un passage obligé. Pour ce faire, le Conseil d'Etat s'est fixé une priorité : Réinventer l'Etat. Une réinvention marquée par de profonds changements structurels : réorganisation de l'administration cantonale, fusions de communes, mise en place de nouveaux modes de collaboration entre communes et canton au travers de la nouvelle politique régionale et du projet d'agglomération dans le cadre du RUN, réforme hospitalière. Avec en toile de fond ce slogan : « Un Canton, une vision ». Aujourd'hui, sur la centaine de mesures lancées par le Conseil d'Etat dans son Programme de législature, plus des deux tiers sont déjà en vigueur.

#### Une action sur trois axes

Conformément à son Programme de législature, l'action du gouvernement cantonal a porté sur trois axes: la société et la cohésion sociale, l'économie et le développement durable ainsi que l'Etat et les institutions. Le Conseil d'Etat s'y est tenu et a constamment cherché à privilégier l'action interdépartementale et la transversalité des politiques.

Parmi les grands chantiers ouverts, dont bon nombre ont été menés à terme, il convient en particulier de relever la mise en place d'un programme pour l'insertion des jeunes de moins de 30 ans, la réforme du système hospitalier pour garantir la qualité des soins, la mise en place de la nouvelle politique régionale, la création de 8.500 emplois depuis 2005, le dépôt auprès de la Confédération des projets d'agglomération et du TransRUN, la concrétisation du pôle de la microtechnique, l'encouragement de l'utilisation d'énergies renouvelables et l'économie d'énergie ainsi que les nouveaux concepts de soutien à l'économie et au tourisme.

Citons encore l'avancée spectaculaire du RUN, la collaboration renforcée avec les communes en éliminant les doublons (Police unique, Service informatique de l'entité neuchâteloise, Caisse de pensions unique), sans oublier le développement des collaborations intercantionales et transfrontalières. L'administration cantonale a elle aussi

vécu une restructuration massive pour atteindre l'objectif de réduction de la masse salariale de 10%, objectif atteint aujourd'hui.

### **Réinvention de l'Etat en cours: maîtrise des finances retrouvée**

Aujourd'hui, la réinvention de l'Etat est en cours. La maîtrise des finances cantonales est atteinte - trois exercices bénéficiaires et réduction de la dette de près de 500 millions de francs depuis 2005 -, le niveau démographique et de l'emploi ont battu le record de 1973 avec plus de 170.800 habitants et 91.000 emplois, sans oublier la forte volonté des autorités de rénover la promotion économique et d'encourager les énergies renouvelables.

Ces résultats sont le fruit d'une politique volontariste menée par le gouvernement cantonal. Une politique sur fond de réforme que le Conseil d'Etat a porté un soin tout particulier à expliquer, en privilégiant l'écoute et le dialogue, notamment au cours des rencontres avec la population neuchâteloise menées en 2006 et 2008.

Mais l'action du Conseil d'Etat s'inscrit dans la continuité et la durée. Et aujourd'hui, plus que jamais - avec la crise financière et économique qui touche aussi le canton de Neuchâtel et l'ensemble de son secteur industriel -, il est nécessaire de poursuivre les efforts et de maintenir le rythme des réformes en investissant dans des projets porteurs d'avenir.

A chaque législature d'apporter sa pierre à l'édifice.

- **Retrouvez le bilan de législature 2006-2009 du Conseil d'Etat sur [www.ne.ch/BilanLegislature](http://www.ne.ch/BilanLegislature)**

Neuchâtel, le 2 mars 2009